

Restauration scolaire

Chaque jour, plus de 7 000 repas sont préparés et servis dans les cantines scolaires à Tourcoing. Vous pouvez réserver, annuler ou payer vos factures de restauration scolaire en ligne sur ce site.

Inscrire votre enfant à la cantine et à la garderie pour la rentrée 2017/2018

[Toutes les infos par ici !](#)

Payer, réserver, annuler la cantine en ligne

Vous avez déjà les années précédentes été facturées pour des prestations de petite enfance (crèche, halte-garderie) ou des prestations périscolaires (garderie, restauration), un code famille vous a donc déjà été attribué.

Une fois "Votre compte" créé sur ce site, vous pourrez ensuite à tout moment, réserver/modifier vos réservations, consulter et régler vos factures de restauration scolaire ainsi que l'accueil périscolaire de vos enfants.

[Me connecter à mon compte ou me créer un compte](#)

Créer ma famille

Votre ou vos enfants n'ont jamais été inscrits à des prestations de petite enfance ou périscolaires, cliquez sur "créer famille".

[Créer ma famille](#)

Consulter les menus de la cantine

Pour consulter en ligne les menus de la cantine pour la période, téléchargez Tourcoing Appli ! Les menus peuvent, en raison d'aléas d'approvisionnement, être modifiés. Les modifications sont alors publiées sur le site Internet de la Ville.

[Télécharger](#)

Menus scolaires de septembre 2017 à janvier 2018

Format : PDF Poids : 5,52 Mo

Inscription pour l'année 2017-2018

Pour inscrire votre enfant à la cantine, il vous suffit de compléter le dossier d'inscription unique et de le renvoyer à la Direction des Ecoles ou à la Régie municipale (avenue Millet).

[Télécharger](#)

Dossier d'inscription écoles, restauration...

Format : PDF **Poids :** 3,27 Mo

Pour effectuer cette démarche en ligne vous aviez jusqu'au 31 juillet pour l'inscription et jusqu'au 11 août pour les réservations.

Cependant, vous pouvez encore mettre à jour vos comptes ou espace famille.

Vous pouvez aussi continuer à inscrire et à réserver en ligne actuellement. Mais comme vous serez considéré comme retardataire et n'aurez pas respecté le délai imposé de réservation 21 jours à l'avance, la Ville risque de vous appliquer des pénalités prévues en cas de non-réservation.

Pour faire suite aux nombreuses difficultés techniques rencontrées sur les comptes (Ville et Familles), une permanence est assurée pour les familles en besoin ou retardataires

du 21 au 31 août 2017,

les Lundis, Mardi, Mercredi et Jeudi de 8h00 à 12h45 et de 13h30 à 16h15 (pas le vendredi)

sans rendez-vous,

Hall de l'Hôtel de Ville

Inscription pour les écoles privées pour l'année 2017-2018

Votre enfant est scolarisé dans une école publique de Tourcoing ? Pour effectuer une demande d'aide municipale, complétez le dossier d'inscription et renvoyez- le à la Direction des Ecoles.

[Télécharger](#)

Dossier de demande d'aide municipale - écoles privées

Format : PDF **Poids :** 404,15 ko

La Ville accorde une grande importance à la qualité nutritionnelle des repas servis et souhaite développer les approvisionnements en produits bios et locaux.

Qualité des repas

Le repas du midi est un repas primordial pour l'équilibre alimentaire de l'enfant. Les repas proposés par la Ville sont basés sur un plat principal composé de viande, de poisson ou d'œufs accompagné de légumes. Le dessert est le plus souvent composé de produits laitiers ou de fruits.

Tout cela afin de garantir un apport suffisant en protéines, en fer et en calcium. La Ville souhaite ainsi vous accompagner pour la bonne santé de vos enfants et leur apprendre l'importance d'un repas équilibré.

Du bio dans les assiettes !

La Ville introduit progressivement en 2017 des produits bio et labellisés dans la confection des menus des restaurants scolaires. Tous les menus sont élaborés par une diététicienne, dans le respect de la saisonnalité des produits et des recommandations sanitaires. Cette amélioration de la qualité des produits est rendue possible grâce à la mutualisation de la production des repas avec les Villes de Roncq et bientôt Neuville-en-Ferrain.

2017 : baisse des tarifs de cantine

Afin de faciliter l'accès des familles au service de restauration scolaire, la Ville a décidé de geler les tarifs pour l'année scolaire 2016-2017. Ils baisseront à la rentrée de septembre 2017. Les familles paieront alors 1, 2 ou 3€ en fonction de leurs revenus. Cette baisse représente un effort de 220 000€ pour la Ville, pour une année scolaire.